

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 26/04/2010

Date de convocation : 20/04/2010

Date d'affichage : 20/04/2010

L'an deux mil dix, le vingt six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET, Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Georges GUENET Jean JACQUES, Yann LEBOURG et Lionel CHAINON.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Modalités de facturation de l'assainissement des eaux usées

Monsieur le Maire expose au Conseil avoir reçu une convention établie entre la commune de Vitot, le SERPN et la SADE-Exploitations de Normandie.

Ce document expose les nouvelles conditions de recouvrement des redevances d'assainissement collectif de la commune, qui seront applicables dès la signature de la convention par les trois parties concernées. En effet, le SERPN souhaite dorénavant assurer la facturation de l'assainissement ainsi que celle de l'eau potable.

Après lecture du document dans son intégralité, le Conseil approuve le nouveau système de facturation proposé et autorise Monsieur le Maire à signer la convention transmise par la société Veolia.

2) Station hertzienne : information sur la «modification substantielle de l'antenne relais existante»

Monsieur le Maire explique au Conseil que l'opérateur de téléphonie SFR va faire fonctionner 2 antennes supplémentaires.

SFR assure que cette mise en service n'aura aucune répercussion sur l'aspect paysager puisque les deux antennes sont déjà implantées mais n'étaient pas actives, et que les émissions de champs électromagnétiques générées seront conformes aux normes de référence.

3) Questions diverses

Budget 2010 de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget voté le 13 avril à Canappeville.

Les investissements les plus importants concerneront la voirie pour un montant de 570 000 €, et le projet de gymnase pour 3 240 000 €.

Une augmentation de 8% est votée sur les 3 taxes que sont la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non-bâti.

Une baisse de 4% est votée sur la taxe Ordures Ménagères.

En définitive, en moyenne la fiscalité devrait augmenter de 0,9%.

Projet de travaux à l'école

Un architecte a visité les lieux jeudi 22/04 afin de dresser un état des travaux/améliorations à effectuer. Il s'est engagé à soumettre une synthèse de ses réflexions sous 4 à 6 semaines.

Abri bus quartier de la Londe

La notification de subvention au titre des amendes de police a été reçue en mairie. Il faut maintenant effectuer dès que possible le piquetage et le coulage de la dalle béton --) JP TOUZÉ/Y.LEBOURG/J.JACQUES le 28/04

Modification du PLU

Monsieur le Maire a rendez-vous avec le cabinet LEROY DEBOOS et les membres de la commission PLU vendredi 30/04 à 14h30

Survol de la commune par hélicoptère

Une annonce a été affichée en mairie dès réception, annonçant le survol à basse altitude de la commune afin de faire une visite des lignes EDF, l'objectif étant d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique. Ces passages sont prévus courant semaines 17, 18, 19 et 20.

Terrains de Madame DOCHY

Pour le moment la situation est bloquée, en attente d'une éventuelle modification du PLU.

Pose d'un miroir devant le domicile de Monsieur OLMES, 19 rue de la croix blanche

Cette demande est prise en compte et sera traitée par JP TOUZÉ.

Cérémonie du 8 mai

Rassemblement à 11h devant la Mairie.

La séance est levée à 22h00.

Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le lundi 31 mai 2010 à 20h30.